

Johnston Group inc. s'est engagé à protéger la confidentialité, afin de s'assurer que vos renseignements personnels demeurent confidentiels.

Nos pratiques en matière de confidentialité font partie de l'engagement que nous avons pris, à titre de société, de respecter les individus, des promoteurs de régimes et des participants aux représentants et à nos propres employés. Depuis longtemps présente dans le secteur des services financiers, notre société a toujours établi ses pratiques commerciales de façon à empêcher la divulgation de renseignements confidentiels et cherche à maintenir les normes d'éthique les plus élevées.

Lorsque vous, en tant qu'entreprise ou particulier, demandez une protection dans le cadre d'un régime d'avantages sociaux, vous partagez des renseignements personnels sur l'entreprise, sur vous ou sur l'un ou l'autre des membres de votre famille. Johnston Group n'utilisera, ne conservera et ne divulguera ces renseignements que pour gérer les dispositions de vos polices et régimes collectifs, à savoir :

- détermination de votre admissibilité à une protection;
- traitement de vos demandes de règlement;
- offre de produits et de services complémentaires;
- respect des exigences en matière de réglementation.

Nous communiquerons avec vous et vous demanderons votre consentement si nous devons utiliser vos renseignements à d'autres fins.

COLLECTE DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Pour la plupart des adhérents à un régime d'avantages sociaux, nous obtenons tous les renseignements dont nous avons besoin directement de l'employeur ou de l'employé (dans la demande de participation de l'employeur ou la demande d'adhésion de l'employé). Ces renseignements peuvent comprendre le nom, l'adresse, le numéro de téléphone, l'âge, l'occupation, le salaire, la situation familiale de l'employé ainsi que ses réponses aux questions sur la santé.

Dans certains cas, nous pouvons demander des renseignements supplémentaires du MIB Group, Inc. (Bureau de renseignements médicaux), des compagnies qui établissent les régimes d'assurance maladie, de médecins ou d'autres professionnels de la santé autorisés, ou d'autres établissements afin de déterminer l'admissibilité de l'employé à la protection.

Lorsqu'un employé présente une demande de règlement, nous pouvons aussi recueillir des renseignements sur lui pour déterminer son admissibilité et la nature des frais. Nous pouvons communiquer avec lui, des professionnels de la santé ou d'autres fournisseurs.

Tous les renseignements sont recueillis avec le consentement de l'employé. Nous faisons tout notre possible pour que les renseignements que nous conservons soient précis et courants, et nous demandons aux employés de nous aviser de tout changement afin de maintenir nos dossiers à jour. Nous sommes ainsi plus en mesure d'offrir un meilleur service.

EXTRACTION DE DONNÉES DU SITE WEB

Nous recueillons des renseignements sur les visiteurs de notre site Web afin d'améliorer la navigation et l'expérience générale des utilisateurs sur notre site, à des fins de marketing et pour évaluer le fonctionnement et l'utilisation de notre site.

PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Nous employons les meilleures pratiques pour protéger les informations collectées contre la perte et l'accès non autorisé.

Nos systèmes sont conçus pour empêcher l'accès non autorisé et nous limitons l'accès aux renseignements personnels aux personnes responsables de la gestion des régimes et des garanties collectives. Tous nos employés signent une entente de non-divulgence pour encore mieux protéger la confidentialité de vos renseignements personnels.

Nous ne conservons les renseignements personnels que si nous en avons besoin pour gérer un régime et respecter les exigences en matière de réglementation. Notre société a établi des politiques et des méthodes pour détruire sans danger tous les renseignements personnels qui ne sont plus nécessaires.

Lorsque nous traitons avec d'autres personnes ou organisations (comme d'autres fournisseurs d'assurance lors du règlement de sinistres ou lors de l'utilisation de services en ligne), nous protégeons la confidentialité de vos renseignements personnels et veillons à ce qu'ils ne soient pas utilisés à des fins non autorisées.

DIVULGATION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Nous n'utilisons les renseignements fournis à l'adhésion et pour les demandes de règlement que pour gérer les régimes d'assurance collective et nous assurer que les participants reçoivent tous les avantages auxquels ils ont droit. Nous pouvons par conséquent divulguer les renseignements personnels :

- aux compagnies d'assurance et fournisseurs de services versant des prestations aux termes d'un contrat collectif;
- aux médecins ou autres établissements de santé pour la détermination de l'admissibilité à la protection et le traitement des demandes de règlement;
- aux représentants autorisés, comme les personnes munies d'une procuration ou les conseillers d'assurance;
- à l'État ou aux organismes de réglementation lorsque la loi l'exige et pour le traitement des demandes de règlement.

VOS RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Vous pouvez à tout moment nous demander quels sont les renseignements que nous avons recueillis sur vous et les raisons pour lesquelles nous les avons recueillis. Nous vous répondrons dans les 30 jours suivants et vous donnerons l'accès aux renseignements sur vous que nous avons dans nos dossiers.

Vous devrez nous présenter votre demande par écrit et fournir une preuve de votre identité.

La politique de confidentialité explique comment nous recueillons, protégeons et divulguons les renseignements personnels dont nous avons besoin pour gérer votre régime d'avantages sociaux. Vous avez le droit de ne pas nous fournir une partie ou la totalité de vos renseignements personnels et de refuser que nous divulguions vos renseignements à certaines fins. Vous pouvez exercer ce droit, mais nous devons vous aviser que notre capacité à vous offrir une protection aux termes d'un régime collectif pourrait en être limitée. Il en serait de même de notre capacité de gérer vos garanties collectives, dont le traitement de vos demandes de règlement.

RESPONSABLE DE LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Veillez communiquer avec le responsable de la protection des renseignements personnels à l'adresse indiquée ci-dessous si vous désirez :

- mieux connaître les types de renseignements que nous recueillons;
- exprimer votre inquiétude à propos de notre politique de confidentialité ou la façon dont nous traitons vos renseignements personnels;
- mieux comprendre notre politique de confidentialité.

Responsable de la protection des renseignements personnels

Johnston Group inc., 1051, rue King Edward
Winnipeg (Manitoba) R3H 0R4
renseignements.personnels@johnstongroup.ca